

Commission départementale d'aménagement commercial

ORDRE DU JOUR

Réunion du mercredi 14 février 2018

14h30

Extension et la modernisation d'un établissement cinématographique UGC devenant **UGC CINE CITE** sis au sein du **Palais des Congrès porte Maillot** Paris 17^e arrondissement qui se traduira par la création de 8 salles comprenant 384 fauteuils , portant sa capacité totale à 12 salles et 1146 fauteuils.

15h15

Extension d'un magasin Monoprix dont la surface de vente sera étendue de 1 630 m² à 2 328 m², ce qui entraînera **l'extension du centre commercial Passy Plaza de 7 m²**, de 5 458 à 5 465 m² de surface de vente. De plus, l'extension de 698 m² du magasin Monoprix est caractérisée par un changement de secteur d'activité de la surface commerciale concernée, passant du secteur 2 au secteur 1 à prédominance alimentaire.

16 h00

Création d'un magasin INTERMARCHE EXPRESS de 847 m² de secteur 1 à prédominance alimentaire ne nécessitant pas de permis de construire qui s'installe au 81 rue Saint-Charles 75015 Paris en lieu et place d'un magasin LA HALLE de 733 m².